



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :
D_2024_28_8

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 13 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 14

Date de convocation du : 06 Mai 2024

Présents : 9

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, VARAS-DIARRA Catherine, GUIUNET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal

Votants : 12

Pouvoirs :

SAUMON Didier a donné pouvoir à BOUCQ Bernard
TARDY Marie-Line a donné pouvoir à BREARD Catherine
LARPE Pascal a donné pouvoir à ADAM Olivier

**Objet : Piscine de La
Couronne**

Absent(s) : SAUMON Didier, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, LARPE Pascal, LABUSSIÈRE Patricia

Secrétaire de Séance : Jimmy GUIUNET

Madame le Maire s'est rapproché de Monsieur le Maire de La Couronne afin d'avoir un peu plus de précisions sur leur demande de participations aux communes du Grand Angoulême pour leur piscine.

Il en ressort que si la commune de Torsac verse une participation à la commune de La Couronne à hauteur de 0.45 € par habitant et ce, même en absence de participations des autres communes, les habitants de Torsac pourront bénéficier du même tarif réduit que les habitants de la Couronne, à savoir 3 € pour les + 16 ans et gratuit pour les _ de 16 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve et accepte de verser une participation à la commune de La Couronne de 0.45 € par habitant soit 332.10 € sur la base de 738 habitants en vigueur au 1.01.2024 (valeur INSEE).

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD



Emis le 13/05/2024, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le

Affiché le.....**3.0..MAI 2024**